

Le plan France 2030 pour les filières agricoles et alimentaires

Webinaire Provence-Alpes-Côte d'Azur
21 juin 2023

ORGANISATION DU WEBINAIRE

Webinaire enregistré

Suite au webinaire, seront mis à disposition sur les sites de la DREETS et de la DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- La présentation ;
- L'enregistrement ;
- Une FAQ avec l'ensemble des réponses aux questions posées durant le webinaire.



L'ensemble des questions et les projets individuels ne pourront pas être traités dans ce webinaire, nous vous invitons à déposer vos questions dans le chat et à nous contacter suite au webinaire pour toute question spécifique :

julie.alet@agriculture.gouv.fr
magali.rouviere@dreets.gouv.fr

SOMMAIRE

1. **Introduction et présentation de France 2030** - *Marc REVOL, DREETS PACA, Florence VERRIER, DRAAF PACA*

2. **France 2030 : les dispositifs nationaux pour la filière agri/agro**
 - Retour d'expérience du niveau national et positionnement de la région Paca - *Blanche DE PESQUIDOUX, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle*
 - Présentation des dispositifs - *Aurélien DE LA NOUE, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire*
 - Témoignage d'un projet lauréat : TOMMATES - *André BERNRD, CRA PACA, Robert GIOVINAZZO, SONITO*

3. **France 2030 : le volet régionalisé**
 - Présentation des 3 dispositifs - *Bertha BESTEIRO, DREETS PACA*
 - Témoignage d'une entreprise lauréate : Gautier Semence pour le projet SEMION - *Capucine MALLIART, Gautier Semences*

4. **France 2030 : l'accompagnement des entreprises**
 - L'expérimentation en région - *Mireille PILE, Région Sud, Magali ROUVIERE, DREETS PACA*
 - L'offre du pôle de compétitivité Innov'Alliance - *Arnaud HEUMANN, Innov'Alliance*
 - Le plateau d'accélération OIR-France 2030 - risingSUD - *Grégory VARAGNOL, risingSUD*

5. **Conclusion** – *Marc REVOL, DREETS PACA*

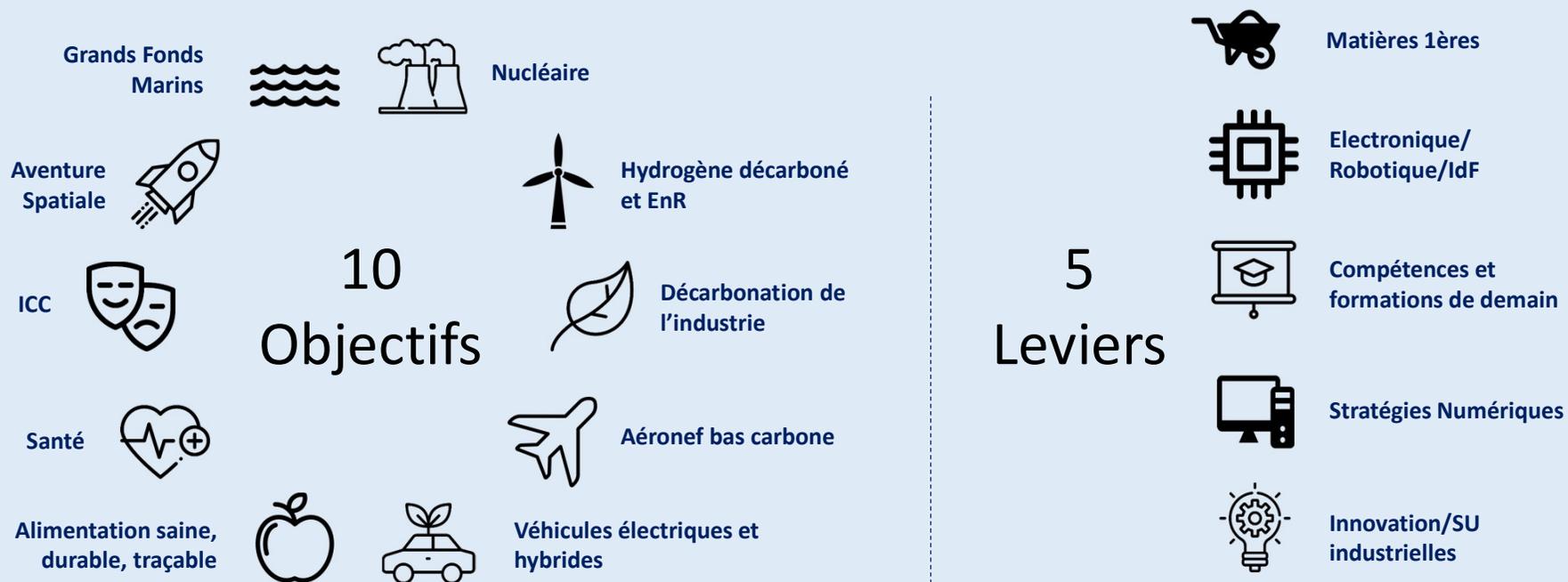
1. INTRODUCTION ET PRESENTATION DE FRANCE 2030

Marc REVOL, *Chef du service économique de l'Etat en région à la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Florence VERRIER, *Directrice adjointe régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Rappel sur les grands principes et objectifs du plan « France 2030 »

France 2030 : 54Mds€ (34 Mds€ + 20 Mds du PIA)



La plupart des entreprises et des porteurs de projets ne sont par nature pas éligibles à France 2030 mais les acteurs économiques en région Provence Alpes Côte d'Azur se mobilisent pour vous aider !

Rappel sur les grands principes et objectifs du plan « France 2030 »

France 2030 poursuit des objectifs différents de ceux du Plan de Relance :

Soutien aux projets **risqués et ambitieux**

Forte sélectivité au niveau national

Soutien aux **acteurs émergents** à hauteur de 50 % du plan

Soutien aux projets liés à la **transition écologique** à hauteur de 50 % du plan et respect du principe de **do not harm**

Place importante laissée aux **experts indépendants**



Évaluation au **fil de l'eau**
Réorientation possible des dispositifs



Pas d'enveloppe dédiée par région
Pas de recherche d'équilibre entre les régions

La plupart des entreprises et des porteurs de projets ne sont par nature pas éligibles à France 2030 mais les acteurs économiques en région Provence Alpes Côte d'Azur se mobilisent pour vous aider !

Rappel sur les grands principes et objectifs du plan « France 2030 »



Entreprise France 2030 ?

1 projet
→
Individuel ou collaboratif

Innovation de rupture
produit, service, procédé
Intégrant 1 Objectif / 1 Levier France 2030



Facteurs différenciants
par rapport à l'offre existante
Part de risque importante



France 2030 favorise les **acteurs émergents** ! (50% des financements)

Jeune
secteur concerné

(ou

ETI et GG
si issu de concentration de moins de 3 ans de startups
ou participe à un consortium avec des startups

) +

Marché d'avenir,
émergent,
en forte croissance

FRANCE 2030, Objectif 6 : Investir dans une alimentation saine, durable et traçable

2,3 milliards d'euros dédiés afin d'accélérer la troisième révolution agricole et alimentaire

Les grands objectifs :

- Accélérer les transitions AE et alimentaires par la **diffusion de l'innovation**
- Garantir la **souveraineté alimentaire** en renforçant la **résilience des filières** et en valorisant le potentiel de la **bioéconomie**
- **Réduire les émissions de GES** et restaurer la **biodiversité**, assurer la résilience des forêts pour renforcer leur rôle de puits de carbone
- **Structurer les filières agricoles et alimentaires** ainsi que la filière forêt-bois dans les territoires
- Mieux comprendre les **liens entre alimentation et santé**

Les axes stratégiques :

- **Augmenter la capacité de production agricole**, la diversification des produits et des services et **l'adaptation au changement climatique**
- Promouvoir des **modèles de production plus intégrés et résilients** autour de filières territorialisées
- **Expérimenter et déployer des combinaisons d'innovations** afin de réduire les impacts environnementaux
- Accompagner les consommateurs vers une alimentation saine et durable (éducation à l'alimentation, **diversification des sources de protéines...**)
- **Adapter les forêts et les écosystèmes forestiers** au contexte du changement climatique



2. FRANCE 2030 : les dispositifs nationaux pour la filière agri/agro

Le déploiement de France 2030 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et retour d'expérience

Blanche DE PESQUIDOUX, Direction générale des entreprises du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans France 2030

- Au niveau national, plus de 450 projets déposés aux appels à projets de l'objectif 6 de France 2030* agri/agro, dont 28 en Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont 6 dans la dernière relève de l'AAP Innover pour réussir les transitions agroécologiques et alimentaires)
- Au niveau national, environ 85 dossiers lauréats, dont 5 en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 3 projets actuellement en instruction approfondie dans RCA2030

Le volet agricole plus plébiscité dans la région

- Alternatives aux pesticides de synthèse et solutions de biocontrôle
- Alternatives aux fertilisants de synthèse et solutions de biostimulation
- Transformation de fruits

Certaines thématiques sont particulièrement attendues, après le retour d'expérience des premiers appels à projets :

- **Biocontrôle et biostimulation**
- **Diversification des productions et des recettes**
- **Relocalisation des productions**
- **Modèles de production intégrés avec les acteurs de la filière**
- **Combinaisons d'innovations**
- **Accompagnement des consommateurs vers une alimentation saine et durable**
- **Diversification des sources de protéines et consommation de légumineuses**
- *Innovation sur la décarbonation et la sobriété hydrique*

Les opérateurs et les ministères sont particulièrement attentifs aux points suivants lors de l'étude des dossiers :

- **Evaluation environnementale du projet (analyse ACV, artificialisation)**
- **Innovation (propriété intellectuelle, niveau de TRL)**
- **Contraintes réglementaires type Novel food (à prendre en compte dans le calendrier du projet)**
- **Impact du projet sur la souveraineté alimentaire de la France**
- **Incitativité de l'aide**



2. FRANCE 2030 : les dispositifs nationaux pour la filière agri/agro

Présentation des dispositifs nationaux

***Aurélien DE LA NOUE**, Délégation ministérielle aux entreprises agroalimentaires du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire*



THEMATIQUE AGRICULTURE NUMERIQUE ET EQUIPEMENTS INNOVANTS

AAP « Financement des préséries d'innovations technologiques liés aux équipements agricoles »

Au fil de l'eau jusqu'au
26/09/23
ou épuisement des fonds

OBJECTIFS

Rendre l'agriculture française plus durable, plus compétitive, plus souveraine et plus résiliente en accélérant sa transition vers des systèmes agroécologiques.

- Préséries industrielles de machines fixes ou mobiles et d'équipements agricoles intégrant les technologies numériques

Les projets attendus pourront s'inscrire dans les thématiques :

- Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES
- Amélioration du bien être animal
- Amélioration de la gestion de l'eau
- Protection contre les aléas climatiques...

PORTEURS DE PROJET : Entreprise unique, quelle que soit sa taille

ASSIETTE DE DEPENSES TOTALES entre 200 000 € et 3 M€

AIDES : Ratio de 60 % de subventions et 40 % d'avances récupérables

OPERATEUR : Bpifrance

bpifrance



DEMOS Indus - Ombrea
CCLAIR - Agriconnect

Programme « Equipements pour la troisième révolution agricole »

OBJECTIF : Amplifier et accélérer le déploiement des équipements innovants favorables à la 3ème révolution agricole.

UN DISPOSITIF EN 2 TEMPS :

- **AMI** pour les **équipementiers** : définition d'une liste de matériels, de solutions et d'équipements innovants et performants
- **Mesures guichets** pour les **agriculteurs (individuel ou collectif)** : soutien financier public pour l'acquisition du matériel

Les relèves peuvent être spécifiques à des filières ou des objectifs.

PORTEURS DE PROJET pour l'AMI : tout concepteur ou fabricant d'un équipement ou d'une solution technique ou technologique ou génétique innovante en agriculture, déjà disponible sur le marché français ou en phase de l'être.

OPERATEURS : **AMI** : Bpifrance

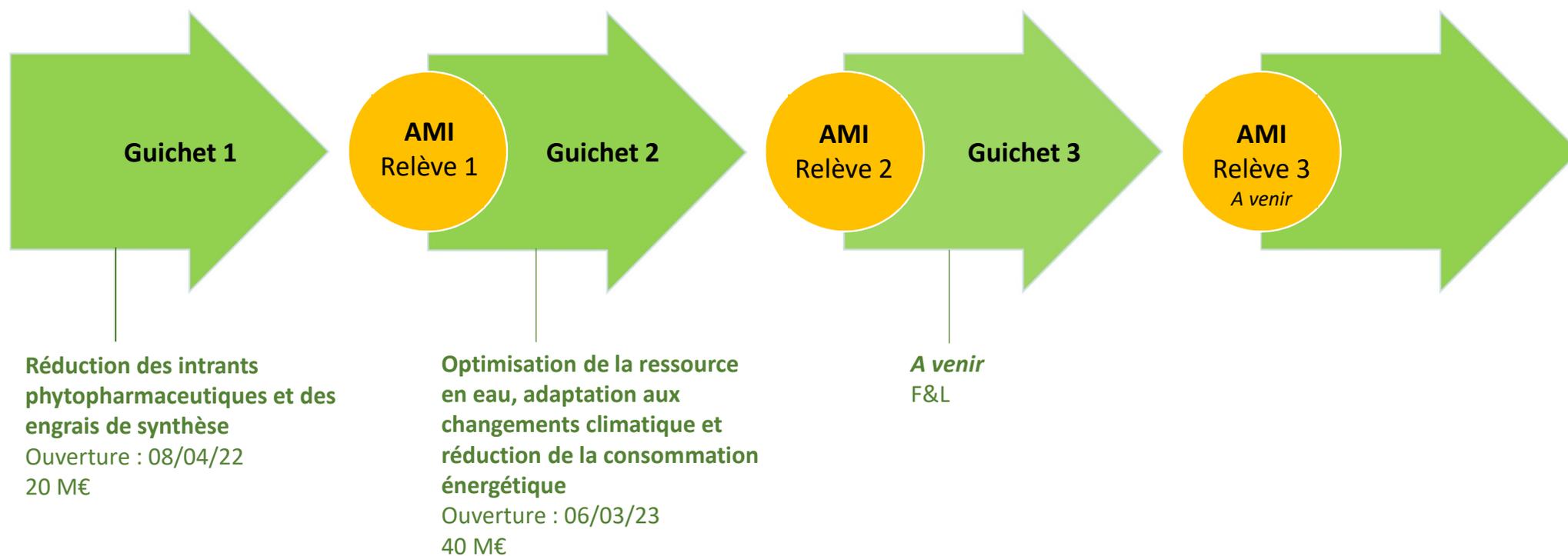


Mesures guichet : FranceAgriMer



THEMATIQUE AGRICULTURE NUMERIQUE ET EQUIPEMENTS INNOVANTS

Programme « Equipements pour la troisième révolution agricole »





THÉMATIQUE INDUSTRIALISATION ET FILIÈRES D'EXCELLENCE

AAP « 1^{ère} usine »

Accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles, ou PME/ETI innovantes

Ouvert jusqu'au 15/12/26
3 relèves par an

04/04/23

12/12/23

12/09/23



GEO FARM - Futura Gaïa
GST DEMO - Green Spot Technologies
ALGX PLANT2030 - Eranova

CONTACT

Ophélie KATSZER – ophelie.katszer@dreets.gouv.fr
07 64 77 13 73

OBJECTIFS :

Aider au financement de projets d'implantation sur le territoire de :

- première usine – premières industrialisation
- de démonstrateur industriel développé dans un but commercial
- ou d'unités de production mutualisées.

Les usines ou plateformes financées devront être destinées à la production de produits innovants dans des secteurs porteurs.

PORTEURS DE PROJET :

Cas général : PME

Par exception : ETI, lorsque celle-ci présente des caractéristiques d'innovation et d'hypercroissance

DURÉE INDICATIVE DES PROJETS : entre 12 et 48 mois

ASSIETTE DE DEPENSES MINIMALE : 5M€

AIDES : Ratio de 60 % de subventions et 40 % d'avances récupérables

OPERATEUR : Bpifrance



THÉMATIQUE COOPERATION TERRITORIALE

AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » - 3^{ème} vague

Dernière relève : 28/09/23

OBJECTIFS : Accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

Projets attendus :

- Projets territoriaux agissant pour une alimentation saine, durable, performante et structurée entre les acteurs locaux, et en lien avec la Recherche et la Formation
- Test en conditions réelles de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'usage
- Innovations de toute nature : technique, technologique, de service, d'usage, de méthode
- Potentiel de diffusion et de répliquabilité élevé

PORTEURS DE PROJET : gouvernance multi-partenaire, dont au moins une collectivité territoriale ayant un rôle majeur

ASSIETTE DE DEPENSES MINIMALE : 4 M€

AIDES : subvention sur 50% du montant éligibles

- Phase de maturation (études) : montant maximum de 300 k€
- Phase de réalisation : subvention entre 2 M€ et 10 M€

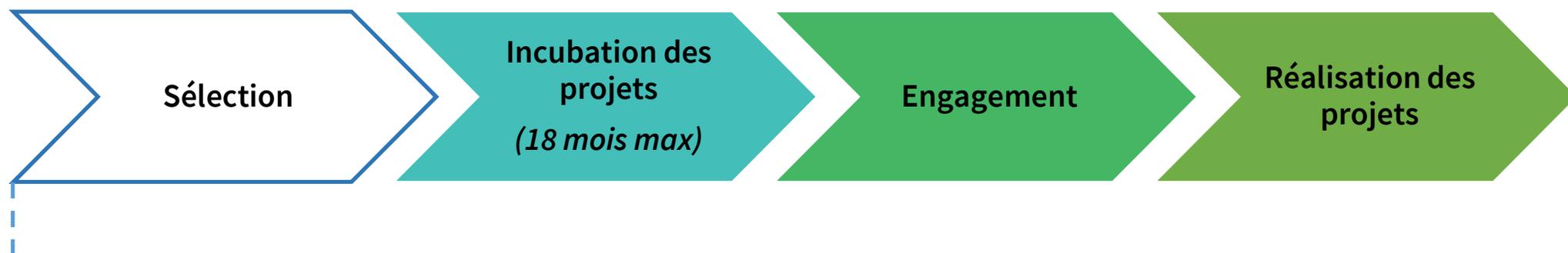
OPERATEUR : Caisse des Dépôts et Consignations





THÉMATIQUE INDUSTRIALISATION ET FILIÈRES D'EXCELLENCE

AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » - 3^{ème} vague



28 septembre 2023

AAP « Résilience et capacités agroalimentaires »

Réouverture prochaine

OBJECTIFS : industrialisation et structuration des filières dans 4 thématiques

1. La relocalisation des maillons industriels stratégiques
2. L'industrialisation pour répondre aux besoins alimentaires de demain
3. L'industrialisation pour réussir la transition agroécologique
4. Les démarches collectives de transition et de résilience des filières agricoles et IAA

PORTEURS DE PROJET :

Entreprise de toute taille pour thématique 1 à 3

Projets collaboratifs entre entreprises et acteurs économiques pour thématique 4

PROJET ATTENDU : 12 à 48 mois dans une logique de souveraineté alimentaire et de résilience

OPERATEURS : Bpifrance

bpifrance

France Agrimer



FranceAgriMer

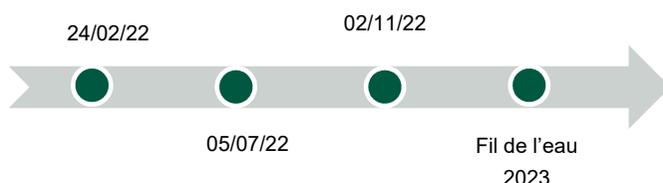


Casserie – Compagnie des
Amandes

O'VERT – OvinAlp

USIBIAM - Amoeba

AMI « Compétences et métiers d'avenir »



Nouvelles modalités 2023 :

- Procédure **au fil de l'eau**
- Démarche simplifiée pour les dispositifs de formation : **dépôt d'une lettre d'intention** (2-4 pages), puis projet complet si pré-validé

OBJECTIFS : répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir.

- Volet « diagnostic emplois-compétences » : qualifier les besoins de formation professionnelle
- Volet « Dispositifs de formation » : développer ou adapter l'appareil de formation aux besoins en compétences des entreprises et acteurs économiques

30 priorités France 2030 identifiées dont alimentation saine, durable et traçable.

PORTEURS DE PROJETS : multipartenaires → employeurs ou leurs représentants + organismes de formation ou d'accompagnement

AIDES :

Volet diagnostic : durée 3-12 mois - subvention entre 200K€ > 1M€

Volet dispositif de formation : durée max 5 ans - subvention mini de 1M€

OPERATEUR : ANR et CDC



DICTIA – Réseau des ARIA
VITAMIN'A – Grand Avignon
ALIMED 2025 – CMQE TIH





2. FRANCE 2030 : les dispositifs nationaux pour la filière agri/agro

Témoignage d'un projet lauréat : TOMMATES, Techniques Outils et Méthanisation pour la Multiperformance Agricole des Territoires Et des Systèmes

Lauréat de l'AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires

André BERNARD, Chambre Régionale de l'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur
Robert GIOVINAZZO, SONITO

TOMMATES

Techniques Outils et Methanisation pour la Multiperformance Agricole des Territoires Et des Systèmes

Un projet Inter-filières articulé autour des productions de tomate d'industrie, céréales, légumineuses, riz et CIVE pour une transformation des territoires rhodaniens

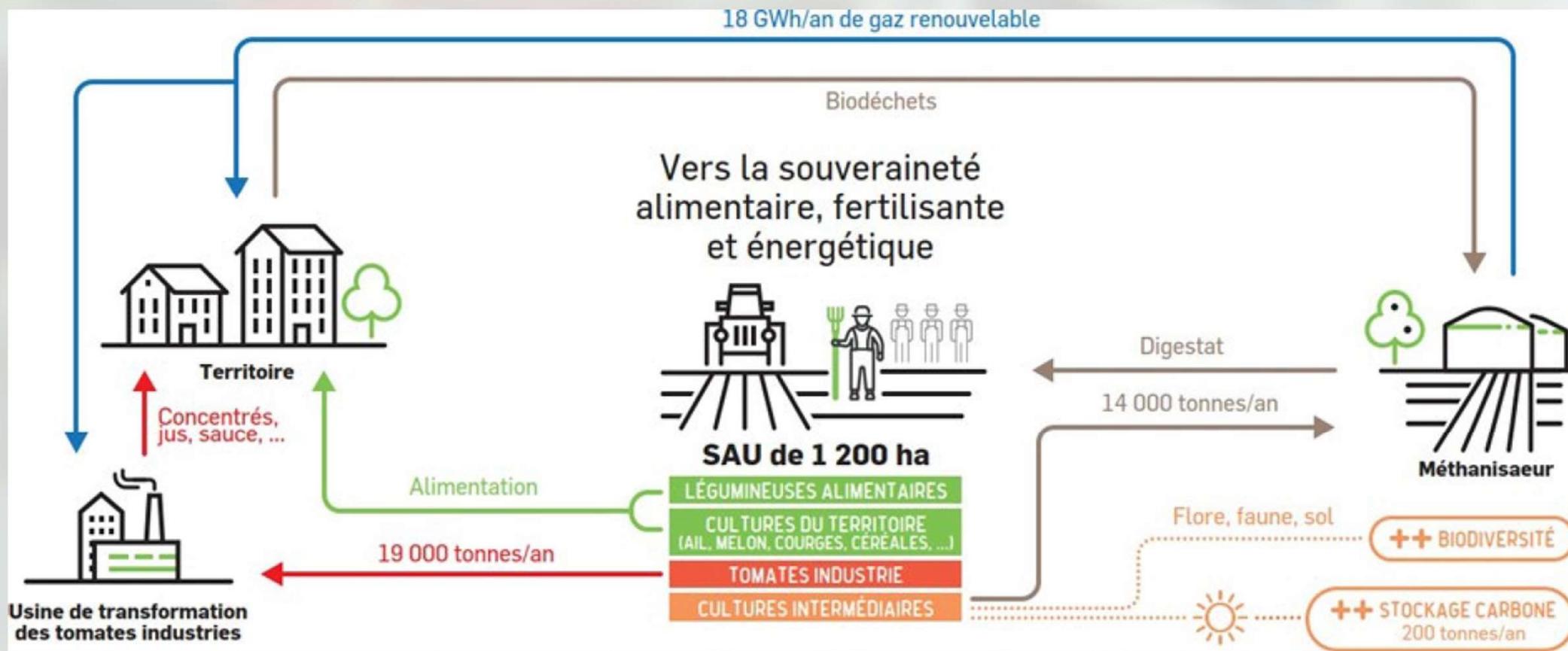
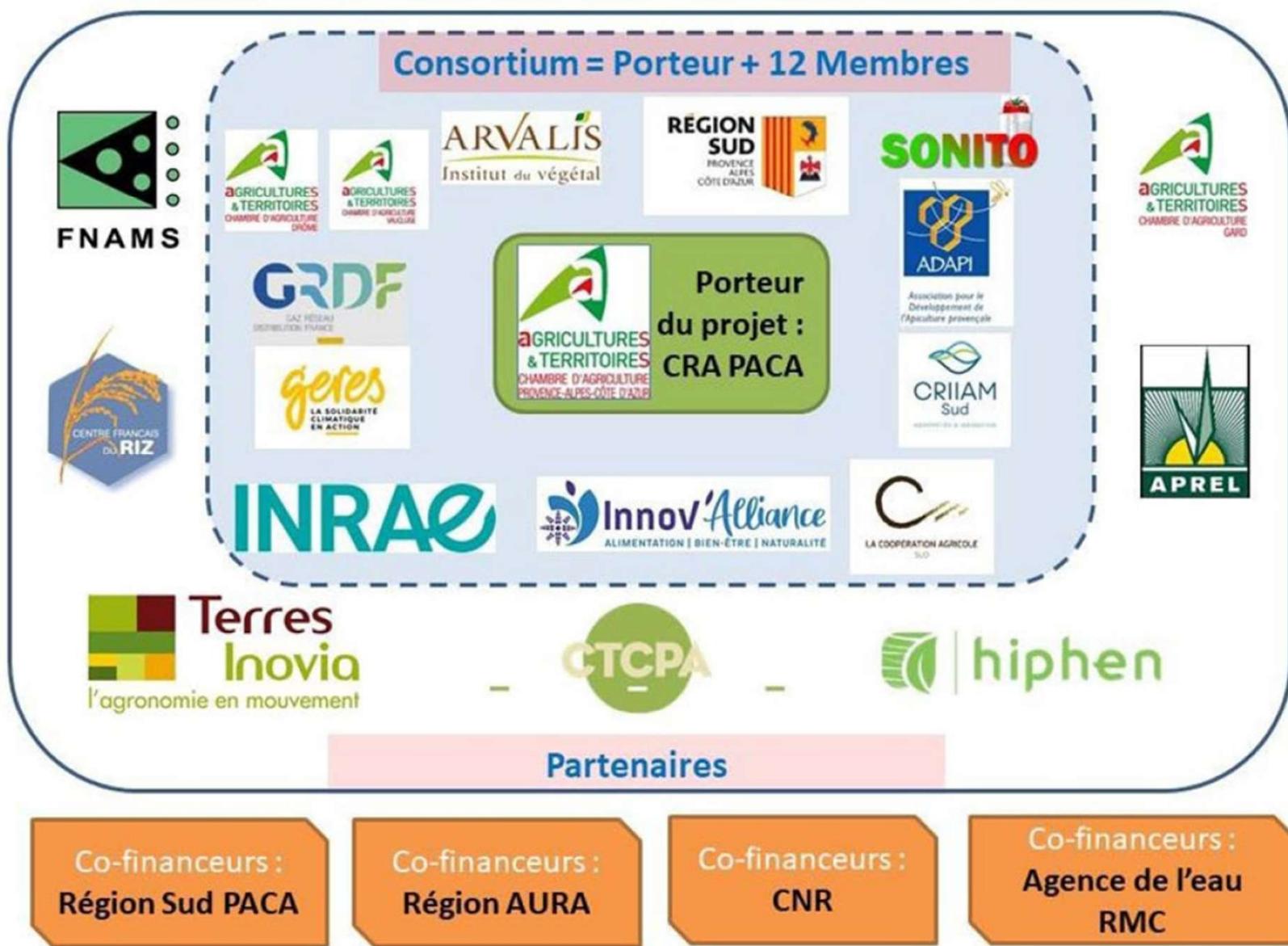


Schéma de la gouvernance et de l'implication des acteurs en phase de maturation



3. FRANCE 2030 : le volet régionalisé



***Bertha BESTEIRO**, Chef adjointe du service économique de l'Etat en région, Filières stratégiques et Innovation, à la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur*

3. FRANCE 2030 : le volet régionalisé



Programme d'Investissement d'avenir – PIA4 régionalisé = France 2030 régionalisé

Dispositif régional doté de 74 M€ (37M€ Etat + 37M€ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur)

OBJECTIF : viser les entreprises innovantes et les porteurs de projet innovant qui, individuellement ou dans le cadre de programmes collaboratifs, ont besoin d'accéder à des sources de financement pour couvrir le risque inhérent à leurs projets de R&D, d'innovation ou d'ingénierie de formation.

DECISIONNAIRES : Etat et Région

OPERATEUR/GESTIONNAIRE : BPI



3 actions déployées en Provence-Alpes-Côte d'Azur

3. FRANCE 2030 : le volet régionalisé

Programme d'Investissement d'avenir – PIA4 régionalisé = France 2030 régionalisé

Projet d'innovation

Projets individuels de R&D
Phase de faisabilité ou développement



PME et ETI régionales

Subvention de 75 k€ à 200 k€
ou **Avance Récupérable** de 75 k€ à 500 k€
Assiette dépenses : 150 k€ PME/300k€ ETI
Taux d'aide de 25% (ETI) ou 50% (PME)



Depuis juin 2022
Dépôt en continu
Comité de sélection mensuel



50 candidatures depuis juin 2022
35 projets retenus

Accompagnement - Transformation Filières stratégiques régionales

Projets individuels ou collaboratifs
Renforcer la compétitivité des filières stratégiques
Bénéficier aux PME et ETI de la filière



PME, ETI, GG, Etabli. de recherche,
d'enseignement



Subvention et/ou **Avance Récupérable**
Assiette dépenses : supérieur à 400 k€
Taux d'aide jusque 50% (limité à 5 M€)



Depuis juin 2022
Dépôt en continu
2 relèves/an (mars et septembre)

I-Démo régionalisé

Projets collaboratifs de R&D
Phase de développement



Groupement de partenaires intra ou
interrégionaux (2 entreprises, dont 1 PME ou
ETI + 1 établi. de recherche)



Subvention
Assiette dépenses : Intra de 500 k€ à 4 M€ / Inter
de 1 M€ à 4 M€
Taux d'aide pour entreprises entre 25% et 55%



Depuis septembre 2022
Dépôt en continu
2 relèves/an (prochaine : 25/10/2023)



10 candidatures sur 1ère relève
3 projets retenus

3. FRANCE 2030 : le volet régionalisé



Programme d'Investissement d'avenir – PIA4 régionalisé = France 2030 régionalisé

Plateforme de dépôt : <http://innovationavenir-provencealpescotedazur.fr>

Correspondant Etat (DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur) :
dreets-paca.pia@dreets.gouv.fr

Correspondants Région Sud:
pia4regionalise@maregionsud.fr



3. FRANCE 2030 : le volet régionalisé

Témoignage d'une entreprise lauréate : Gautier Semence, pour le projet SEMION

Lauréat de l'AAP PIA4 régionalisé « Projets d'Innovation »

Capucine MALLIART, responsable Performance semences et Qualité, Gautier Semence

NOTRE ENTREPRISE

Gautier Semences est une entreprise:

- **Française**, basée au cœur de la Provence
- **Familiale**, fondée en 1952, par Jacques-Paul et Henri Gautier
- **Indépendante**, toujours dirigée par la famille Gautier

Spécialisée dans les semences potagères **depuis plus de 70 ans**

Nous travaillons **le Goût et la Diversité** dans le but de stimuler la consommation de fruits et légumes

Nous investissons fortement en **Recherche et en Développement** (entre 15 et 20% du CA), afin de constamment répondre aux besoins du client final



NOTRE PROJET INNOVANT DE DÉSINFECTION DES SEMENCES

Contexte :

- Risque sanitaire croissant
- Elimination progressive des produits phytosanitaires
- Absence de solutions de désinfection durables et efficaces sur la graine
- Contact avec des partenaires apporteurs de solutions

Objectif :

Mettre au point une technologie **innovante, propre et durable** pour désinfecter les semences potagères de manière préventive et / ou curative



ORIGINE DU PROJET



Origine chez Gautier :

- Enjeux sanitaires et écologiques urgents pour la profession de semencier (nouveaux pathogènes, pression sur la diminution de l'utilisation des composés chimiques classiques etc.)
- Identification en interne d'une nouvelle technologie prometteuse, qui nécessite beaucoup de travail de mise au point et comporte des risques (scientifiques, industriels et commerciaux)

Idée d'une demande de financement :

- Discussion de ce projet R&D avec notre contact du pôle de compétitivité **Innov'Alliance**, qui nous recommande de contacter **BPI France**
- Réflexion avec la BPI sur le type d'aide qui pourrait être demandée
 - Choix de répondre à l'appel à projet PIA 4 R&D (programme d'investissements d'avenir)

MONTAGE DU PROJET

Un dossier complexe :

Ne pas sous-estimer le temps de rédaction et d'échanges nécessaire pour rédiger le dossier

Un accompagnement nécessaire :

- Prestation d'accompagnement à la rédaction du dossier de demande de financement dans le cadre du PIA 4 par le pôle de compétitivité Innov'Alliance
- Labellisation du projet par le pôle de compétitivité Innov'Alliance :
 - Propositions d'amélioration du projet par les experts
 - Soutien au projet pris en compte par les financeurs
- Echanges nombreux avec la BPI et avec les financeurs : présentation du projet en amont du dépôt de dossier



ELÉMENT DIFFÉRENCIANT

Notre projet correspond très bien au PIA4 régionalisé car :

- PME française avec un marché international investissant fortement en Recherche
- Développe une technologie propre et durable
- Permet à notre entreprise de :
 - Rester indépendante
 - Progresser sur le marché BIO en France et à l'international
 - Embaucher un ingénieur (pour constituer une équipe si la technologie est validée et nécessite un développement industriel)
- Soutient le développement d'une jeune entreprise deep-tech française (start-up)

UTILISATION DE LA SUBVENTION

Projet validé par la BPI

- Obtention d'une subvention (montant égal à 50% des dépenses du projet)
- Accélération des essais

Si les résultats d'essais confirment l'intérêt de la technologie :

- Intégration du procédé dans la chaîne industrielle en usine : investissement dans le matériel adapté, formation du personnel impliqué
- Dépôt de brevets pour les espèces travaillées chez Gautier, et potentiellement élargissement à d'autres espèces (grandes cultures)
- L'aboutissement de ce projet va déclencher d'autres innovations dans le processus industriel dans l'entreprise



4. FRANCE 2030 : l'accompagnement des entreprises

- L'expérimentation en Provence-Alpes-Côte d'Azur : **Magali ROUVIERE**, DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur et **Mireille PILE**, Région Sud
- L'offre du pôle Innov'Alliance : **Arnaud HEUMANN**
- Le plateau OIR-France 2030 par risingSUD : **Grégory VARAGNOL**

L'expérimentation France 2030

Contexte

Bilan d'avril 2023 : Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 4^e région en termes de financement France 2030 (370,7 M€ / 8.9 Mds€ engagés hors PIA4 régionalisé)

Mener une expérimentation pour identifier et accompagner davantage des projets qualifiés d'entreprises, d'établissements de formation, de recherche et d'enseignement supérieur en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectifs

- Augmenter le nombre de lauréats dans notre région !
- Maximiser les opportunités de financements pour nos porteurs de projets innovants d'intérêt France 2030 !

Comment ?

Se mobiliser collectivement pour :

- *Identifier* les porteurs prometteurs et les bons projets,
- *Orienter* les porteurs se questionnant sur leur éligibilité et chance de succès
- *Accompagner* les projets qualifiés pour améliorer la qualité des dossiers déposés

L'organisation de l'expérimentation France 2030

Développement
industriel des
entreprises

Pilotage : État (DREETS), Région Sud

Pour les entreprises, possibilité de déposer une très courte pré-candidature sur la plateforme en vue d'une orientation et d'un éventuel accompagnement :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/projet-innovant-france-2030>

Formation

Pilotage : État (DREETS, Rectorat), Région Sud, CDC
Centré sur l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir

Recherche et
Enseignement
Supérieur

Pilotage : État (DRARI), Région Sud
Centré sur les AAP académiques

3 cibles, 3 instances thématiques coordonnées

Formulaire pré-candidatures sur démarches simplifiées

Démarche : Projet innovant France 2030

Organisme : Secrétariat général pour l'investissement

Identité du demandeur

Email

Formulaire

Au cœur de France 2030, l'innovation est au premier plan. Face à notre temps qu'ils soient défis écologiques, démographiques, économiques, technologiques, industriels ou sociaux.

En tant que porteur de projets innovants, vous pouvez échanger avec le Secrétariat général pour l'investissement. « Donner un temps d'avance à la France »

France 2030 est la réponse aux grands défis de notre temps qu'ils soient défis écologiques, démographiques, économiques, technologiques, industriels ou sociaux. Par ce formulaire, vous pourrez entrer en contact avec le Secrétariat général pour l'investissement, chargé de France 2030.

Votre référencement préalable (facultatif)

Le référencement

Avec le référencement, France 2030 vous tient informé des actions lancées dans votre secteur. Si vous n'avez pas fait cette démarche optionnelle, vous pouvez la faire à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/referencement-france-2030>

Vous êtes-vous déjà référencé auprès de France 2030 ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Merci de l'indiquer le numéro de votre dossier

Cela nous permet de ne pas vous redemander les informations déjà fournies.

Est-ce que le contact fourni lors du référencement est le même que pour le projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom du contact au sein de l'organisation

10 minutes !

Projet innovant France 2030

Prénom du contact

Fonctions du contact au sein de l'organisation

Numéro de téléphone du contact

Vous

Merci de préciser le nom du contact

Prénom

Numéro de téléphone

Fonction

Votre projet

Titre du projet

Acronyme du titre du projet

Si le titre de votre projet est long et se résume en un acronyme, indiquez-le.

Le projet relève-t-il de l'AMI CMA ?

Répondez oui uniquement si votre projet s'inscrit-il dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Com métiers d'avenir », qui soutient des formations et des diagnostics sur les qualifications.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

S'agit-il d'un diagnostic ou d'une formation ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Diagnostic

Formation

Dans quelle filière intervient votre projet relevant de l'AMI CMA ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Nucléaire

Projet innovant France 2030

- Énergies renouvelables
- Décarbonation de l'industrie
- Véhicules électriques et mobilités
- Avion bas carbone
- Agriculture, alimentation et forêt
- Santé
- Culture
- Espace
- Grands fonds marins
- Numérique (IA, cloud, ...)
- Villes et territoires
- Approvisionnement et matériaux
- Électronique et robotique

Votre projet innovant en une ligne

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre projet innovant et France 2030

Téléchargez ici un document (présentation, document rédigé, etc.) nous présentant les grandes lignes de votre projet. Vous êtes libre de la forme, à vous de nous donner les éléments nous permettant d'évaluer votre projet !

En particulier, et sans ordre particulier, nous aimerions en savoir plus sur :

- le contexte de votre projet : quels enjeux technologiques, stratégiques, sociaux ou environnementaux sont associés aux projets ?
- ce que vise votre innovation : à quelle demande sociétale répondez-vous ? quels sont les verrous que vous envisagez de lever ?
- ce que recouvre votre projet : d'où partez-vous ? Où voulez-vous parvenir ? Comment prévoyez-vous d'avancer ? Quel est votre modèle économique ?
- ceux qui portent le projet : avez-vous des partenaires ?
- le calendrier de votre projet : quels en sont les principales étapes ?
- le territoire de votre projet : quel sera votre déploiement géographique (régional, national, européen, international) ?
- les freins à l'innovation que vous rencontrez : quel soutien de France 2030 envisagez-vous pour vous aider à les lever, au plan financier ou extra-financier ?
- l'effet de votre projet : quels sont les impacts visés ?

Dans quel(s) département(s) votre projet sera-t-il réalisé ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Ain

Aisne

Allier

Alpes-de-Hte-Pce

Alpes-Maritimes

Document de travail confidentiel-Ne pas diffuser



ZOOM : développement industriel des entreprises & innovation

Dépôt du dossier de candidature

[Projet innovant France 2030 · demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr)



Porteur du projet

Instruction d'une opportunité



Cellules thématiques France 2030 :
DREETS - DRAAF - Région Sud
Pôles de compétitivité et/ou clusters

Notification de l'avis

~ 15 jours après dépôt



Mail au porteur du projet

Intérêt France 2030

Orientation vers AAP national
France 2030 identifié
Possibilité d'un accompagnement

Confirmation intérêt projet
Rester en veille !
Possibilité d'une orientation
vers un autre dispositif

Hors champs France 2030

Refus
Candidature déconseillée

NB : Ce processus d'accompagnement expérimental est optionnel. Il n'est pas un pré-requis pour candidater et il ne garantit pas les chances de succès

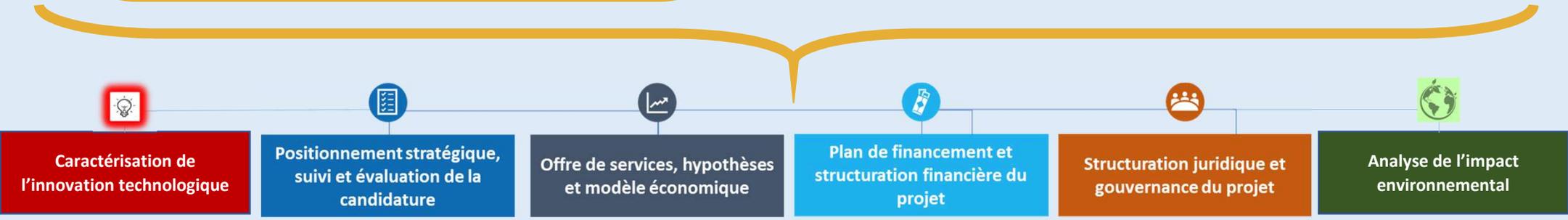
Développement industriel des entreprises & innovation : offres d'accompagnement

CONDITIONS : projet déposé sur la plateforme démarche simplifiée-projets innovants + pré-qualifié d'intérêt France 2030

Offres d'accompagnement des Pôles de Compétitivité et Clusters



Plateau d'ingénierie

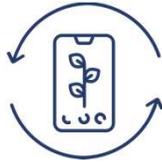


3. FRANCE 2030 : le volet régionalisé



Arnaud HEUMANN
Chargé de mission innovation



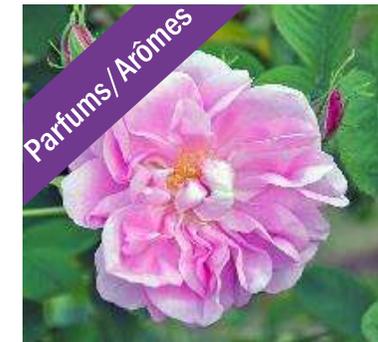


Allons à la découverte du pôle



Notre mission

Réunir l'ensemble des acteurs des filières :



Et créer des synergies...

Innov'Alliance - Le pôle du VEGETAL et de la NATURALITE

Accompagner la transition écologique et technologique de l'agriculture au service de 4 filières industrielles durables



ALIMENTATION & BOISSONS



COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES & INGREDIENTS SANTÉ



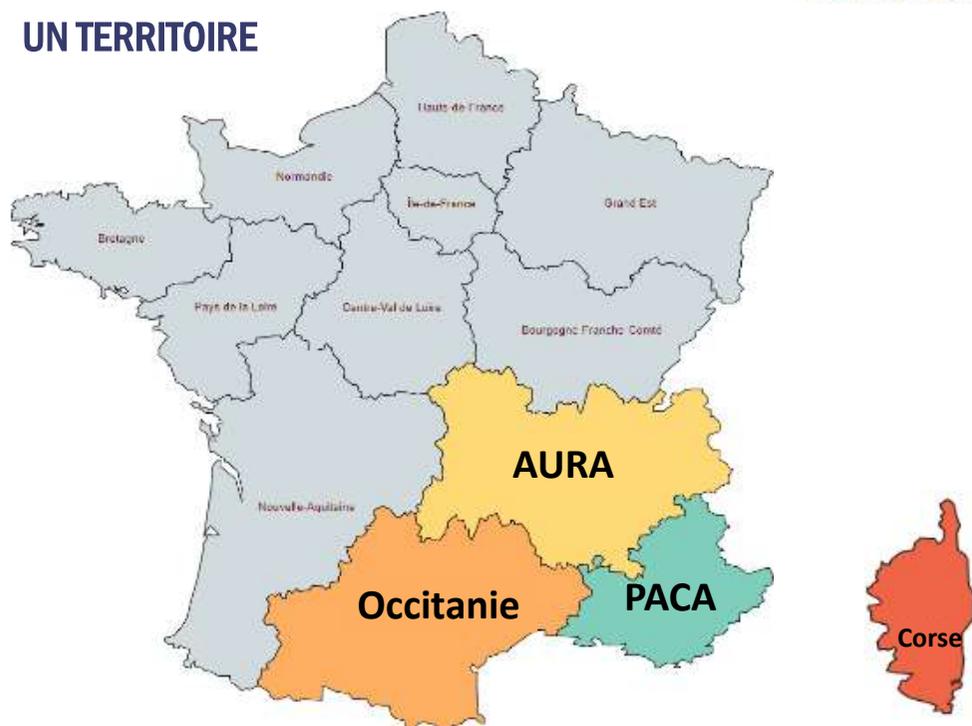
COSMÉTIQUE



ARÔMES & PARFUMS



UN TERRITOIRE



UN RÉSEAU



Un écosystème actif sur toute la chaîne de valeur



Plantes et matières premières naturelles

Ingrédients et produits intermédiaires

Produits finis

Distribution et consommation

Acteurs Filières

- Semences et plants
- Productions agricoles végétales
 - Fruits Légumes
 - Grandes cultures
 - Vigne
 - PPAM
 - Fleurs
 - Algues

- Ingrédients aromatiques, cosmétiques, santé et fonctionnels
- PAI et arômes formulés
- Compositions parfumées

- Produits alimentaires
- Compléments alimentaires et nutrition spécialisée
- Cosmétiques
- Parfums

- GMS
- Circuits spécialisés

Offreurs de solutions

- Intrants naturels
- Equipements agricoles/Agriculture de précision/Agtech
- Cultures sous abris/indoor
- Nouveaux modes de production

- Équipementiers / technologies (process, énergie, décontamination, stabilisation...)
- Digitalisation / Robotique
- OAD / IOT
- Services et bureaux d'études pour les industries (ingénierie, performance industrielle)
- Analyses chimiques et de toxicité
- Analyses nutritionnelles et sensorielles
- Allégation santé
- Emballages

- Nouveaux outils numériques de lien avec le consommateur
- Traçabilité / blockchain

Le pôle favorise le lien entreprises/ recherche et formation sur toute la chaîne de valeur



Agriculture et matières naturelles

1^{ère} transformation et ingrédients formulés

Formulation / 2nde transformation
Produits finis

Offreurs de Solutions

RECHERCHE ET FORMATION



* Exemples d'adhérents (liste non exhaustive)

LES SERVICES DU POLE

Innov'Alliance se positionne à vos côtés afin de vous apporter des solutions concrètes à vos besoins.

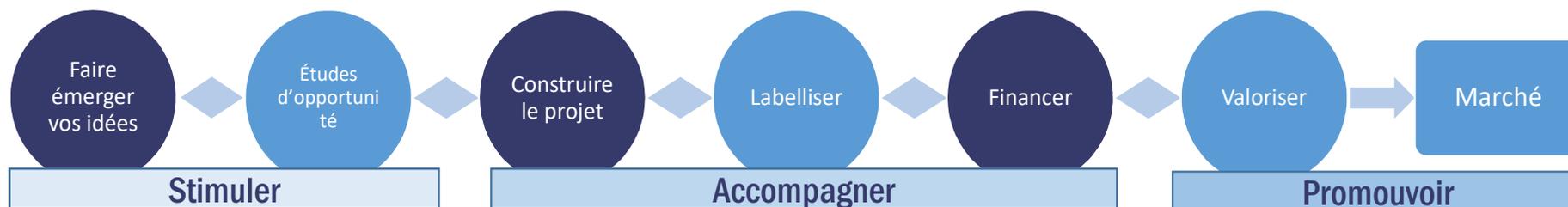


Des services adaptés pour vous accompagner dans tous vos projets



Stimuler & accompagner l'innovation

Rencontrez des experts techniques qui vous accompagneront dans vos projets d'innovation.



Participation aux appels à idées

De projets, de groupe, émergence de projets

Études d'opportunités

Explorez et analysez une idée avant de lancer votre projet

Challenges open-innovation

Collaborez avec d'autres acteurs au développement d'un nouveau produit

Accompagnement projet

De l'idée à l'innovation en passant par la recherche de partenaires et de financement, les études d'opportunité, les comités d'experts visant une labellisation...



Quel financement pour votre projet? Se poser les bonnes questions



Qui porte le projet?



Quel partenariat ?

Quels objectifs?
Quel impact DD?

Quelle maturité?
échelle TRL

Commercialisation

Démonstration

Développement
technologie

Recherche
fondamentale

TRL 9

TRL 8

TRL 7

TRL 6

TRL 5

TRL 4

TRL 3

TRL 2

TRL 1

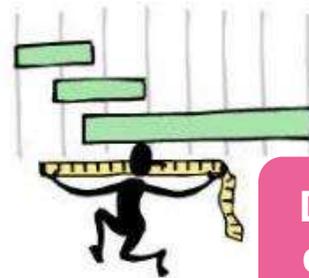
Quel niveau de
risque?



Où se
déroule la
R&D?



Quel budget?
Fonds propres?
Incitativité de l'aide?
Capacité de rbrst?



Durée? Date
démarrage?



⇒ Nous sommes là pour vous guider !

Chiffres clés

550 projets labellisés
280 projets financés
352 M€ de dépenses de R&D financés
147 M€ d'aides publiques
1300 études et prestations de veille



MERCI DE VOTRE ATTENTION !



LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI



NOS ADHERENTS PREMIUM



Arnaud Heumann
Chargé de mission Innovation
arnaud.heumann@pole-innovalliance.com
06 11 45 50 24

Innov'Alliance AVIGNON
100 rue Pierre Bayle BP 11548
84916 Avignon cedex 9 - France

Innov'Alliance GRASSE
48 rue Riou Blanquet BP 21017
06131 Grasse cedex - France

Innov'Alliance LYON
23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07 - France

pole-innovalliance.com

4. FRANCE 2030 : l'accompagnement des entreprises



Grégory VARAGNOL
Directeur Filières & Territoires

risingSUD

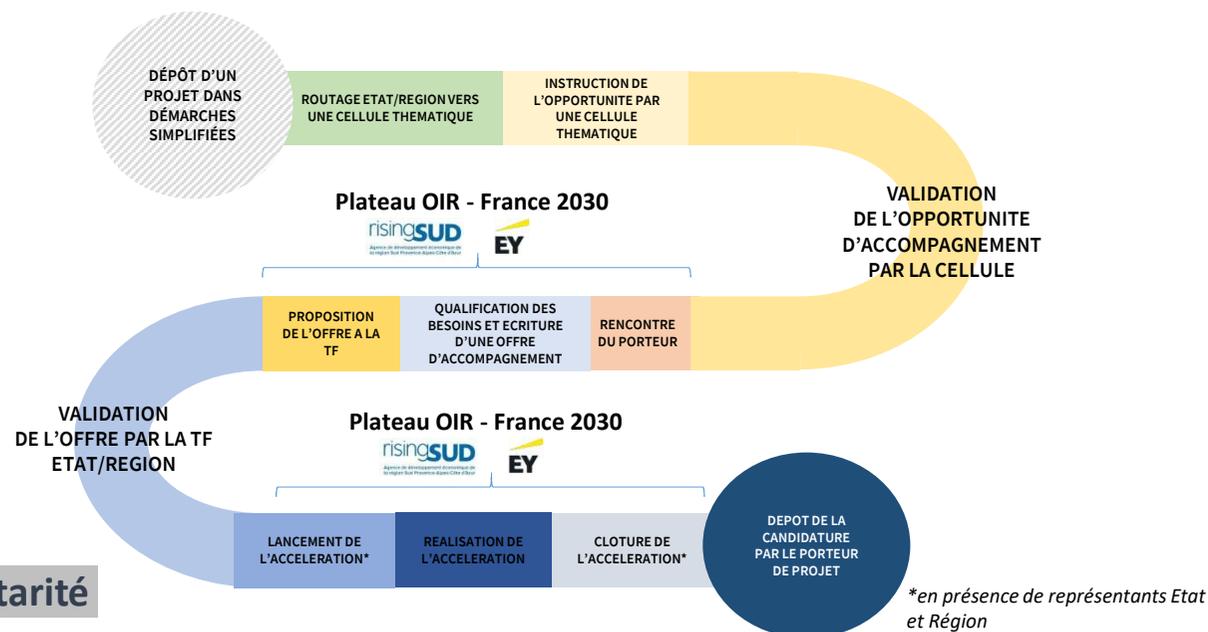
Attractivité & développement économique
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le « plateau OIR-France 2030 », des accompagnements sur mesure pour les projets stratégiques

QU'EST-CE QU'UN PROJET PLATEAU OIR-FRANCE 2030

- Un projet déposé sur la **plateforme démarche simplifiée**
- Un projet positionné sur un des **AAP qualifiés de prioritaires** par la taskforce
- Un projet pour lequel les cellules thématiques ont **validé l'opportunité d'un accompagnement**
- Un projet dont la **Taskforce** a validé le contenu et le dimensionnement de l'accompagnement

Processus du plateau



Thématiques d'intervention du plateau en complémentarité des actions réalisées par les pôles et clusters



Positionnement stratégique, suivi et évaluation de la candidature



Offre de services, hypothèses et modèle économique



Plan de financement et structuration financière du projet



Structuration juridique et gouvernance du projet

Offres de services mobilisables par l'Etat et la Région Sud dans le cadre de l'expérimentation France 2030

Principe de fonctionnement :

1. Chaque porteur de projet peut être accompagné de manière adhoc autour d'une offre combinant, en fonction des besoins identifiés, les workpackage ci-contre
2. Un même workpackage peut-être activé à plusieurs reprises si le besoin du porteur de projet le justifie
3. Une intervention de 5j/h minimum est nécessaire pour justifier d'un besoin d'accompagnement suffisant
4. La Task Force Etat – Région décide de la combinaison activée sur proposition du Plateau.

Workpackage A : Caractérisation de l'éligibilité et des risques du projet au regard du cahier des charges (financier, équipe, foncier, etc...)

Nombre j/h



Workpackage B* : Stabiliser le positionnement stratégique du projet, et les partenariats stratégiques en lien avec le marché cible

Nombre j/h



Workpackage C : Caractérisation de l'impact environnemental du projet

Nombre j/h



Workpackage D : Construire un argumentaire stratégique et une feuille de route menant au dépôt de la candidature

Nombre j/h



Workpackage E* : Caractérisation de l'innovation technologique : différenciation, concurrence, et crédibilité

Nombre j/h



Workpackage F : Stabiliser l'offre de services déclinée au sein du projet

Nombre j/h



Workpackage G : Stabiliser les hypothèses économiques du projet

Nombre j/h



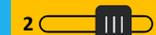
Workpackage H : Approfondir le business model

Nombre j/h



Workpackage I : Approfondir le plan de financement du projet et étudier la capacité financière des porteurs

Nombre j/h



Workpackage J : Stabiliser le schéma juridique de mise en œuvre du projet

Nombre j/h



Workpackage K : Travailler la gouvernance autour du projet

Nombre j/h



Légende



Courseur à ajuster en fonction du besoin du projet

Illustration de l'offre de services envisageable (1/3)

	Workpackage	Illustration du contenu
A	Caractérisation de l'éligibilité et des risques du projet au regard du cahier des charges (financier, équipe, foncier, etc...)	<ul style="list-style-type: none">▶ Etude d'éligibilité du projet au regard du cahier des charges et rapport de synthèse :<ul style="list-style-type: none">▶ Structure de portage, équipe▶ Nature des dépenses éligibles, montant sous-traité▶ Contraintes foncières▶ Etc
B	Stabiliser le positionnement stratégique du projet, et les partenariats stratégiques en lien avec le marché cible	<ul style="list-style-type: none">▶ Etude flash :<ul style="list-style-type: none">▶ Marché▶ Concurrence, et différentiation▶ Étude des partenariats stratégiques qui pourraient être mis en place▶ Validation de la stratégie de positionnement
C	Caractérisation de l'impact environnemental du projet	<ul style="list-style-type: none">▶ Synthèse de l'impact environnemental au regard du dossier de candidature▶ Identification d'opportunités de renforcement de l'impact environnemental du projet▶ Documentation des opportunités de renforcement de l'impact environnemental identifiées
D	Construire un argumentaire stratégique et une feuille de route menant au dépôt de la candidature	<ul style="list-style-type: none">▶ Séminaire autour de l'avancement global de la candidature, et rapport d'étonnement▶ Préparation ou relecture critique d'élément de langage autour des lignes de forces du projet▶ Feuille de route et rétroplanning des principale étapes à conduire jusqu'au dépôt
E	Caractérisation de l'innovation technologique : différenciation, concurrence, et crédibilité	<ul style="list-style-type: none">▶ Analyse concurrentielle de l'innovation technologique proposée▶ Evaluation de la maturité de l'innovation technologique▶ Synthèse des caractéristiques de l'innovation technologique et analyse AFOM

Illustration de l'offre de services envisageable (2/3)

	Workpackage	Illustration du contenu
F	Stabiliser l'offre de services déclinée au sein du projet	<ul style="list-style-type: none">▶ Benchmark d'initiatives inspirantes▶ Revue de l'offre de service envisagée, opportunités et axes d'amélioration▶ Séminaire de travail autour des offres de service potentielles▶ Monographies présentant les principales caractéristiques propres à chaque offre
G	Stabiliser les hypothèses économiques du projet	<ul style="list-style-type: none">▶ Séminaire de présentation du modèle économique et des hypothèses considérées▶ Rapport d'étonnement et identification des axes d'amélioration▶ Documentation des hypothèses manquantes au moyen d'études de marché ou de ratios d'experts
H	Approfondir et structurer le business model	<ul style="list-style-type: none">▶ Séminaire de prise de connaissance du modèle économique existant, partage des bonnes pratiques et des axes d'amélioration▶ Approfondissement des hypothèses économiques▶ Approfondissement de la modélisation économique du projet

Illustration de l'offre de services envisageable (3/3)

	Workpackage	Illustration du contenu
I	Approfondir le plan de financement du projet et étudier la capacité financière des porteurs	<ul style="list-style-type: none">▶ Etude du plan de financement prévisionnel envisagé et rapport d'étonnement▶ Approfondissement des opportunités de financement▶ Intégration à la modélisation économique du plan de financement prévisionnel : approfondissement de la modélisation financière▶ Etude le cas échéant de la capacité financière des porteurs
J	Stabiliser le schéma juridique de mise en œuvre du projet	<ul style="list-style-type: none">▶ Séminaire de présentation de la structuration juridique envisagée▶ Rapport d'étonnement et identification des risques et axes d'amélioration en lien avec la structuration juridique envisagée▶ Scénarios de structuration juridiques alternatifs/complémentaires/approfondis
K	Travailler la gouvernance autour du projet	<ul style="list-style-type: none">▶ Rapport d'étonnement sur la gouvernance envisagée pour le projet▶ Proposition d'approfondissement / renforcement de la gouvernance

5. CONCLUSION

***Marc REVOL**, Chef du service économique de l'Etat en région à la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur*

FRANCE 2030 : les contacts

Site d'informations et lien vers les AAP et le dépôt de candidatures:

<https://www.gouvernement.fr/france-2030>

Ensemble des dispositifs nationaux et régionaux pouvant concerner
l'agriculture, l'alimentation et la forêt :

<https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/aap-et-ami-en-cours-a3607.html>

Contact Etat (DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur) :

dreets-paca.France-2030@dreets.gouv.fr

Contact Région Sud :

oirfrance2030@maregionsud.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci pour votre attention !